



La conférence de M. Hanssens à la ligue des capacitaires.

ABONNEMENT :
Un an fr. 5 00
Franco par la Poste
Bureaux
12 - Rue de l'Étude - 12
A LIÈGE
Rédacteur en chef : H. PECLERS

LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

ABONNEMENT :
Six mois fr. 2 75
RÉCLAMES :
La ligne » 1 00
Fait-divers » 3 00

On traite à forfait.

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

M. Hanssens conférencier.

L'honorable M. Hanssens — qui a jugé inutile de souffler mot lors de la dernière séance de l'Association libérale — a dernièrement éprouvé le besoin de faire un discours. *La Ligue des capacitaires* — voulant probablement se préparer une belle mort par de dures mortifications — a offert une tribune à M. Hanssens et celui-ci a accepté.

C'est dimanche dernier que cette fête de l'éloquence a eu lieu. Le croirait-on? un certain nombre de personnes — qui jusqu'alors n'avaient donné aucun signe de folie — se sont privés du plaisir de faire, par cette superbe journée, une partie de campagne et, sans soucis du beau soleil, ont marché bravement au supplice. Il est vrai que plusieurs d'entre eux ont été mis sous conseil judiciaire à la suite de cette extravagance!

Quoi qu'il en soit, M. Hanssens a parlé. Le premier sujet de conférence choisi par lui était celui-ci: « De la suite dans les idées politiques et de la stabilité des opinions », mais au dernier moment le conférencier a renoncé à ce sujet, qui l'aurait mis dans la nécessité de trop s'occuper de lui-même et il a parlé de la révision de l'article 47 de la Constitution — révision contre laquelle il a voté à la Chambre.

Cette fois encore, M. Hanssens a rappelé, par son attitude, l'histoire du fameux âne de Buridan, placé entre deux bottes de foin et ne sachant se décider à en choisir une.

La première partie de son discours a été d'un doctrinarisme très intense. M. Warnant lui-même n'eut pas mieux fait. Jamais les bottes de M. Frère-Orban n'ont été mieux cirées par nul décreteur politique. M. Hanssens s'est révélé sous un nouvel aspect. Il cire très bien, et, franchement, on ne peut que regretter qu'il se soit trompé à ce point sur sa vocation et se soit décidé pour la politique, où il se montre piètre, au lieu d'entrer dans le décrochage, où il eut été brillant.

Il a été jusqu'à dire que si l'on avait suivi M. Frère-Orban, le parti libéral n'aurait plus à recommencer le mouvement et à subir les dangers de l'heure présente. Qui donc ce serait douté que ce pauvre M. Frère était un ardent progressiste que les doctrinaires ont empêché de marcher!

Heureusement que M. Hanssens était là pour nous le dire.

Heureusement aussi qu'il a eu soin de rappeler que M. Frère avait aboli les octrois, sans cela on n'en saurait rien — personne ne l'ayant jamais dit.

Du reste, M. Frère n'a pas été seul à subir les éloges de M. Hanssens. Tous les conservateurs doctrinaires et calottins — ont été portés aux nues par M. Hanssens.

Depuis, plus de cinquante ans, a dit ce décreteur, l'instruction publique à tous les degrés a été développée, tous les partis qui se sont succédé au pouvoir ont employé leurs efforts à instruire le peuple; celui-ci a compris que le progrès était là, et il attendait la conséquence du principe ainsi mis en honneur.

Disons-le donc bien haut: dans ce pays, qui n'a rien à envier à personne, des réformes économiques profondes, sérieuses, ont été introduites; les imôts ont été réduits, les octrois abolis, les droits de douane diminués; différentes lois favorables à la classe ouvrière; notamment la loi sur les Sociétés coopératives, ont été promulguées. Toutes ces lois sont dues à nos gouvernants; les censitaires ont donc droit à quelque reconnaissance.

Si je parle ainsi, c'est que nous devons profiter de l'expérience du passé, ne pas poursuivre une utopie. La démocratie a ses dangers.

— C'est vrai, Monsieur Hanssens, la démocratie court un danger: celui d'être trahie par des saltimbanques qui se font passer pour ses défenseurs et la trahissent ensuite!

— Vous en connaissez, n'est-ce pas Monsieur Hanssens?

A un moment, seulement, M. Hanssens a eu une velléité d'indépendance. Il a rappelé le discours prononcé naguère par M. Frère à l'Association et a dit que quand on était le chef du libéralisme on ne se contentait pas d'énumérer les difficultés et qu'on cherchait à les résoudre.

Cette déclaration a été applaudie et nous l'applaudissons aussi. Seulement, nous trouvons qu'elle n'a pas été faite en son temps.

Ce n'est pas à la *Ligue des capacitaires* qu'il fallait répondre à M. Frère. C'était à l'Association. C'est alors qu'il fallait protester contre les déclarations archi-doctrinaires de M. Frère, c'est alors qu'il fallait revendiquer les principes progressistes. Mais là, M. Hanssens s'est tenu coi. Il n'est pas sorti de son coin et lui, le seul représentant soi-disant progressiste, a laissé injurier et railler ses amis politiques sans trouver un mot de protestation.

Il est vrai qu'en protestant à l'Association contre les paroles de M. Frère, M. Hanssens eut été logique.

Cela explique suffisamment pourquoi il ne l'a pas fait!

H. P.

AVIS IMPORTANT

Nous croyons devoir faire remarquer à nos lecteurs que le prix de l'abonnement au *FRONDEUR* est réduit dans de notables proportions. Il n'est plus aujourd'hui que de

CINQ FRANCS

pour un an et de

Deux francs soixante quinze centimes pour six mois.

Nous prions instamment les personnes à qui nous envoyons le Journal à l'essai de bien vouloir le renvoyer si elles ne désirent pas s'abonner.

Un journal sérieux.

La Meuse devient, décidément, un journal trop sérieux. Toutes les questions sociales, politiques, philosophiques et littéraires continuent à être traitées chaque jour par notre confrère, avec cette hauteur de vue qui caractérise les écrivains de *la Meuse*.

A titre d'échantillon, nous nous permettons de reproduire un des derniers articles de fond de *la Meuse*. On verra que, dans les études publiées dans la feuille du beau Léon, le fond ne le cède en rien à la forme. Nous cédonas la parole à *la Meuse*:

Avant-hier a eu lieu dans le beau jardin de M. Ch. D... rue Fond-Pirette, une «Garden-Party» enfantine charmante. La fillette et le garçonnet de la maison avaient convié une quarantaine d'amis et d'amies à un goûter sur l'herbe, précédé et suivi de jeux de bagues, croquet, tir à l'oie, etc., etc. Pour ce dernier jeu, il y eut grande distribution de prix, composés de jolis objets à l'usage des jeunes joueurs. Ils ont tous fait preuve de beaucoup d'adresse et chacun a remporté un prix. La joyeuse compagnie s'est séparée à huit heures et demie, ravie de la bonne après-midi qu'elle venait de passer?

Tout en admirant le soi avec lequel *la Meuse* tient le public au courant de tous les événements relatifs à la politique européenne, on ne peut, cependant, s'empêcher de fremir en pensant que si Liège ne possédait pas un journal comme *la Meuse*, l'Europe entière aurait pu ignorer que les montards de M. D. avait joué, jendi, pendant toute l'après-dinée, avec trois douzaines de gosses de leur âge. Mieux que cela même, on n'aurait pas su que le dit M. D. — demeurant rue Fond-Pirette, ne l'oublions pas — possède un jardin et qu'à l'occasion

il n'hésite pas à se fendre généreusement d'un goûter sur l'herbe et de « jolis objets » pour épater la marmaille du voisinage.

La Meuse, quelque bien renseignée qu'elle soit, a cependant oublié quelques détails de certaine importance. C'est ainsi qu'elle ne nous a pas dit si tous les enfants qui ont assisté à la fête offerte « par la fillette et le garçonnet » de M. Ch. D. sont vaccinés; nous aurions tenu aussi à savoir s'il en est, parmi eux, qui ont fait leur première communion; et, dans l'affirmative, nous aurions demandé des renseignements sur les toilettes portées par ces enfants « le plus beau jour de leur vie. »

Il est vrai que la perfection ne peut être atteinte du coup; une autre fois, sans doute, les rédacteurs de *la Meuse* se mettront en mesure de nous procurer les détails les plus minimes relatifs à des événements de pareille importance.

Un journal aussi sérieux que *la Meuse* ne peut, sous ce rapport, manquer d'atteindre bientôt la perfection.

P.-S. — Au moment de mettre sous presse nous recevons la lettre suivante:

Mon cher confrère,

Vous avez lu, sans doute, l'article consacré par *la Meuse* à la fête donnée à leurs petits camarades par les enfants de M. D. Cet article a fait le plus grand plaisir à M. D., qui m'a procuré un nouvel abonnement: celui de sa concierge. Seulement, voilà qu'à présent tous mes abonnés, ayant lu cet article, veulent absolument que je tienne — comme je l'ai fait pour M. D. — le public au courant de leurs petites affaires et comme je ne puis décemment refuser aux uns ce que j'accorde aux autres, je me trouve forcé de publier une série d'articles relatifs à mes abonnés.

C'est vous dire à quel point je suis encombré. Aussi, bien que j'aie cependant renoncé à publier dans le numéro d'aujourd'hui — afin de faire place à ces articles — la revue politique étrangère, les discours de M. Gladstone, et le compte-rendu des grèves du Hainaut, je me trouve absolument débordé. C'est pourquoi, cher confrère, je me permets de faire appel à votre obligeance pour vous prier de bien vouloir insérer dans les colonnes du *Frondeur* quelques-uns des articles qui n'ont pu — grâce à l'abondance des matières — trouver place dans *la Meuse*. Comme cela, du moins, mes abonnés seront contents et le public n'ignorera rien de ce qui l'intéresse.

Je compte sur votre complaisance et vous sers cordialement la main.

Léon de Jolicœur.

La confraternité nous faisant un devoir de déférer au désir de notre aimable confrère, nous publions ci-dessous les articles dont il nous envoie les manuscrits:

Chronique locale.

Avant-hier, M. P., demeurant rue Chevau-fosse, numéro ... a envoyé sa servante, une nommée Marie D., de Horion-Hozémont, rechercher une paire de souliers à élastiques, en veau mat, qu'il avait commandé à la grande cordonnerie de la rue de l'Université.

Marie D... s'est rendue immédiatement rue de l'Université, en passant par les rues Reynier, St-Gilles, du Pont-d'Avroy et de la Cathédrale, et est allée rechercher les bottines qu'elle a rapportées dans un panier brun, en osier, dont, depuis un an environ, elle se sert pour faire ses commissions. Détail à noter, ce panier était d'abord bleu clair, mais comme cette nuance est trop salissante, M. P. sur le conseil de sa sœur, avait fait repeindre à neuf le dit panier.

Dès que sa servante lui eut rapporté ses bottines, M. P..., se mit en devoir de les essayer et, pour cette circonstance, il mit des chaussettes propres, en laine zéphir rose tendre, tricotées par une personne de sa famille. Contretemps regrettable, les bottines étaient un peu justes et M. P..., qui a malheureusement plusieurs cors, — dont deux au pied gauche et un de chasse — ne put les conserver. Il les renvoya immédiatement à la cordonnerie où on les mit sur forme. L'opération réussit à merveille et hier notre honorable concitoyen recevait sa paire de souliers et, après les avoir essayés de rechef, constatait qu'ils lui allaient comme un gant sans toutefois lui faire le moindre mal.

M. P. a pu alors sortir, charmé de ses

nouvelles bottines et il a fait en ville plusieurs courses après avoir été prendre un ballon à Canterbury.

Un de nos plus estimables concitoyen, M. V., demeurant rue Cathédrale, recevait mercredi à sa table cinq personnes, dont sa belle-mère, un de ses vieux amis et la fille de ce dernier, sortant de pension.

Le dîner se composait d'un potage printanier, d'une entrée côte marchand de vin, d'un poulet rôti et d'une salade mayonnaise.

Tout a été trouvé excellent. Le potage était un peu salé. Quant à la mayonnaise elle était bonne, mais elle aurait cependant été meilleure si la cuisinière de M. V... avait pu se procurer un homard frais au lieu du homard en boîte qu'elle a dû employer.

Après le dîner, on fit un peu de musique et vers cinq heures ont passé au salon pour le café.

Les invités de M. V... ont paru très satisfaits de la réception qui leur a été faite par notre honorable concitoyen.

Depuis quelque temps, M. H. R., conseiller communal et ancien échevin, demeurant avenue Rogier, remarquait que les notes de sa blanchisseuse augmentaient dans de fortes proportions. M. R... prit alors des renseignements et constata qu'on lui faisait payer le blanchissage de ses chemises un centime trop cher. M. R... se décida alors à agir et, il y a huit jours, quand sa blanchisseuse se présenta pour rapporter le linge, il lui déclara qu'il n'entendait pas être exploité et qu'il lui retirait sa pratique. Il profita même de la circonstance pour retrancher vingt centimes de sa note parce qu'elle avait brûlé un mouchoir de poche en le repassant.

Cette semaine, M. D. a pris, pour faire la lessive, une femme en journée. Comme il l'a aidée en tournant au tonneau et en mettant lui-même au verger, toute la lessive a été faite en un jour et M. R. a réalisé, de ce chef, une économie de un franc quatre-vingt.

Il nous reste encore plusieurs articles du même genre. Malheureusement, le format du *Frondeur* ne nous permet pas de les publier tous et nous sommes forcés de les renvoyer à notre confrère. On pourra les lire cette semaine dans *la Meuse*.

CLAPETTE.

Elle est bien bonne.

Décidément, ce n'était pas une farce que l'histoire du cadavre St-Gilolois et nous nous sommes fourré le doigt dans l'œil.

Cet aveu fait, nous tenons à dire que nous maintenons la plupart de nos critiques au sujet des juges et des médecins légistes — dont nous nous occuperons un de ces jours.

Les uns et les autres ont été d'une maladresse invraisemblable et, comme le fait très bien remarquer *la Nation*, c'est bien le hasard qui les a sauvés après sa série de gaffes qu'ils ont mises à leur actif. Ne rappelons pas la marque du petit poinçon, cette marque à peine visible qui a fait jeter des cris de triomphe, ne rappelons pas non plus l'exactitude fantaisiste des renseignements médicaux sur le jour probable de la mort, et sur l'expérience de la main qui a découpé le cadavre. C'est « proprement disséqué », a dit la science. Masquelier a dû être profondément stupéfait; et flatté donc, lui qui ne dissèque que par occasion!

Toute cette série de maladresses prouve que nous sommes fichtement préservés contre les chourineurs et que ceux-ci auraient bien tort de se gêner; avec un peu de perfectionnement dans les trucs, — de *walschaertisme*, si vous voulez, — ils ne courent aucun danger et s'octroient une distraction joyeuse, c'est de voir le juge d'instruction, la police, les substituts et les procureurs se mettre le doigt, le bras, le tronc, les jambes et le cou dans l'œil. La tête manque.

Gaietés de la politique.

Nous ne sommes pas, on le sait, de ceux qui font la chasse aux condamnations prononcées contre des filous appartenant au parti catholique. Nous pensons que ces faits particuliers ne prouvent pas grand chose et que ce n'est pas parce que l'on découvre des malhonnêtes gens dans un parti que ce parti est nécessairement malhonnête. De même nous ne poussons pas des hurlements quand, par hasard, un curé se pocharde trop ostensiblement. D'abord, parce que nous connaissons des gens fort honnêtes qui ont déjà eu ce qu'on appelle en langage académique « une bonne chique ». Ensuite,

parce que l'ivresse d'un curé ne prouve pas plus l'immoralité de la religion catholique que l'ivresse d'un général de garde-civique ne démontre l'inutilité de la milice citoyenne.

Cette ligne de conduite nous permet de rire à l'aise des procédés des journaux politiques belges, qui, pour pouvoir se jeter à la tête des condamnations infamantes, transforment en adresses politiques tous les individus qui attrapent une condamnation quelconque.

« Il est condamné, donc c'est un calottin », disent les libéraux.

Et les catholiques font le même raisonnement en sens inverse.

A titre d'exemple, nous citerons deux petites chroniques judiciaires relatives à la même affaire et reproduites, l'une ou l'autre, par toutes les feuilles belges, selon leur nuance.

On verra combien sont remarquablement informés les malheureux qui ne lisent qu'un seul journal — et croient aveuglément tout ce que raconte leur gazette :

Version libérale

Dans son audience de samedi dernier, le tribunal de Nivelles a condamné le notaire Minne, de Nivelles, à quatre années d'emprisonnement, du chef de nombreux détournements. Le tribunal a ordonné l'arrestation immédiate du condamné qui avait pris la précaution de se soustraire à l'exécution de cette partie du jugement.

M. le notaire Minne était un des grands appuis du parti clérical à Nivelles.

Version cléricale

— KRACH SUR KRACH. — Les notaires « libéraux » de l'arrondissement de Nivelles donnent passablement de besogne cette année au tribunal correctionnel de cette ville. Nous avons rapporté la condamnation qu'il a récemment prononcée contre M. Gislain, ex-notaire à Niel Saint-Vincent, du chef de nombreux abus de confiance. Samedi dernier, le même tribunal a eu à s'occuper des faits et gestes du notaire Minne, de Nivelles, accusé de sept délits du même genre. M. Minne a été condamné à 49 mois de prison. Il avait eu soin de prendre la fuite avant le jugement. La teneur de celui-ci démontre qu'il a été bien inspiré. M. Minne appartenait à la fine fleur du « libéralisme » et comme le notaire Gislain il lui avait rendu de nombreux services.

« Quelles canailles ! que ces calottins ! » aurait dit les libéraux en lisant le compte-rendu de l'affaire dans une feuille libérale.

« Quels filous ! ces libéraux ! » se seront écriés les calottins en lisant le même article — transformé dans un journal de sacristie.

Et dire que le notaire escroc n'a peut-être jamais eu d'opinion en sa vie !

Un début dans le ménage

C'est une histoire absolument vraie que je raconte. Je ne mens jamais, quant au fond de mes récits ; mais je puis bien avouer, sans passer pour imposteur, qu'il me faut corriger parfois la vérité, quand celle-ci a trop d'in vraisemblance.

Aujourd'hui, je n'ai rien à corriger, rien à dissimuler, rien à amplifier. Je voudrais être simple, naïf même comme mes héros. L'histoire peut se finir si on y ajoute un ornement. C'est un tableau d'intérieur, décors, correct, d'une élégance médiocre, d'une honnêteté touchante, de cette honnêteté qui peut faire des criminels par horreur et par ignorance du crime.

Louis et Françoise étaient mariés depuis un mois à peine. Lui était un écrivain parfaitement inconnu, mais qui avait la meilleure volonté de se faire connaître. Elle avait accepté les chances d'un avenir qui reposait tout entier sur la probité et le talent du littérateur futur. Il n'avait pas vingt-cinq ans ; elle en avait vingt ; ils n'étaient pas riches, mais ils étaient entourés de deux familles confiantes dans leur sagesse, heureuses de leur amour, et on les avait mis en ménage dans des conditions d'aisance, mais d'économie, qui leur laissait du loisir sans les encourager à la dissipation. Le mari s'était remis au travail ; la femme le regardait travailler tout en faisant son apprentissage de ménagère.

Il y a deux choses qu'on n'enseigne jamais aux jeunes filles, pas plus d'ailleurs qu'aux jeunes garçons ; c'est l'amour et la tenue du ménage.

Pour l'amour, on s'en rapporte au hasard, à la nature ; ou bien on y songe pas. Ils s'aiment, comme ils pourront, s'ils s'aiment ; s'ils ne s'aiment pas, tant pis ou tant mieux ! ils vivront plus tranquilles.

Pour le ménage on ne les avertit ni du prix du beurre, ni des dépenses nécessaires, ni des remises des fournisseurs. Tout au plus leur dit-on : — Attendez-vous, mes enfants, à être volés, quand vous serez en ménage ! — Et, avec ces notions insuffisantes, on lance deux enfants dans la vie, sans redouter pour eux les désenchantements de la réalité.

Le mari fera-t-il danser l'anse du panier ? La femme, ennuyée de compter tous les jours avec sa cuisinière, ou avec son mari, laissera-t-elle le livre du ménage en retard, ou le roman du bonheur, avec des interruptions.

On ne sait pas combien d'amours sublimes ont ressenti vite de grandes lassitudes, à cause des dépenses du ménage, et combien de livres de cuisine ont été embrouillés, barbouillés par les ignorances de l'amour.

L'histoire que je raconte est vieille de

quarante ans. Peut-être qu'aujourd'hui, comme il y a moins d'amour en jeu, et plus de cuisine frelatée, les choses s'arrangent elles-mêmes, et les époux se laissent-ils voler avec plus de résignation sur le livre de l'alcôve et sur celui du fourneau !

Mais Louis et Françoise étaient résolus à s'aimer bien et à ne pas faire de dettes dans le ménage. Ils s'étaient mariés avec un sentiment d'estime réciproque uni à un amour loyal qui leur éclairait la vie d'un jour pur et paisible. Ils avaient des intelligences égales, une même façon d'espérer le bonheur, de défier le malheur, de défier le malheur, et quand ils se tenaient par le bras pour sortir dans Paris, ils avaient le même geste l'un et l'autre, de la main restée libre, ils la tendaient de côté, en bas, comme pour chercher la petite main d'un enfant à conduire.

Les parents de province et ceux de Paris s'étaient entendus pour donner au ménage inopinément cette première bonne, qui est l'institutrice suprême, l'initiatrice de la vie matérielle, et la garantie souvent de la vie idéale.

Ah ! la première bonne ! quel choix difficile à faire. Il la faut honnête, peu prude, discrète, ne s'étonnant de rien de ce qu'elle voit, n'entendant que ce qu'il faut entendre, ménageant les transitions de l'amour au pot-au-feu, sachant faire les petits plats sucrés, mais sachant aussi bien rôti, ne cassant rien du ménage tout neuf, ni assez vieil pour faire passer une ombre désagréable dans le miroir ou les époux se regardant à deux, ni assez jolie pour s'y regarder aussi, quand monsieur fait sa barbe ! Devant le nombre de qualités exigées de la première bonne, on serait tenté de croire que les actrices qui se font servir par leur propre mère ont trouvé la solution du problème.

Mais il suffit de dire que les mères doivent mettre un peu de leur sollicitude et beaucoup de leur expérience dans le choix de la première bonne, pour un jeune ménage.

Celle qui avait été donnée de confiance paraissait avoir tous les mérites. Elle n'avait pas besoin de recevoir des ordres ; elle prenait sur elle le menu de chaque repas. Rien ne manquait à ses sauces, et les petits égards dont les jeunes amoureux ont besoin étaient exactement prévus. La veillesse était toujours allumée à propos, sans menaces de s'éteindre, sans inconvénient d'éclairer trop. Il y avait des fleurs, pendant le jour un peu partout. Il n'y en avait plus pendant la nuit. Le petit appartement était embaumé, le ménage était heureux.

Le premier mois, tout alla bien. Au second, Françoise s'étonna légèrement des dépenses ; au troisième, Louis s'effraya de son budget.

On n'osa pas se confier aux parents. Ils admiraient tant la bonne qu'ils avaient donnée ! On n'osa pas interroger d'autres ménages amis, dans la crainte de paraître trop inexpérimentés ! On était fiers ; on avait une bonne volonté admirable ; on résolut de mieux surveiller la dépense.

Je ne connais pas d'idée plus fatale en ménage que la prétention de tout surveiller : on en arrive vite de la préoccupation à l'inquiétude, de l'inquiétude au soupçon, et du soupçon à la conviction.

On décide d'abord que la bonne achète mal ; qu'elle paie trop cher, puisqu'elle ajoute à ses prix, et, finalement, pour couper court aux soucis de son inexpérience, on prononce l'arrêt fatal : — Elle nous vole !

Le ménage dont je parle, si gentil, si probe, si ignorant, passa par cette série de tortures et finit par conclure de la façon que j'ai dite.

Il n'était pas possible que les fraises fussent à ce prix-là ! Si Françoise s'informait elle-même, on lui faisait juste le prix porté par la bonne sur son livre ; mais ne sait-on pas que les marchandes s'entendent toutes avec les cuisinières pour empêcher les maîtres de savoir les prix vrais des courses ?

Françoise s'étonnait de la quantité de ficelle qu'on lui comptait sans songer à tous les poulets qu'elle faisait ficeler ! Elle s'attristait de la mauvaise qualité du beurre, et en se voyant obligée de demander toujours de l'argent à son mari, elle se dit qu'il était impossible de continuer de cette façon-là !

Elle qui avait songé à faire des économies sur les dépenses du ménage pour une layette future ! qu'arriverait-il, grand Dieu, si un ange Gabriel faisait toc toc à la porte pour annoncer la venue d'un petit Dieu qui serait le chef-d'œuvre du Saint-Esprit !

Pour surcroît d'émotion, un jour Françoise, fouillant dans une de ses armoires, en cherchant une pièce de valenciennes qu'on avait mise dans son trousseau, et qu'elle voulait mettre à part dans le tiroir de la layette, ne la trouva pas. Plus de doute ! on avait volé la chère dentelle ! Quel voleur s'était introduit dans ce nid bien clos ? Pour sûr, c'était la bonne, la bonne modèle, l'infâme hypocrite !

Françoise, toute en pleurs, confia son horrible découverte à Louis. Que faire ? Prévenir le commissaire de police ? C'était provoquer un scandale. Se plaindre aux parents ? C'était leur donner de la confusion.

— D'ailleurs, dit Louis, qui était un

homme réfléchi, avant d'accuser, de dénoncer, il faut avoir des preuves.

— Tu vas l'interroger ?

— Non, je vais faire, sans qu'elle s'en doute, une perquisition.

— Elle a toujours sur elle la clef de son armoire et celle de sa malle !

Louis eut un sourire victorieux. Les romans de Gaboriau n'avaient pas encore mis les recettes des voleurs à la disposition des honnêtes gens. Mais déjà les mémoires de Vidocq, et de quelques autres confesseurs des coquins avaient paru.

— Laisse faire, ma chère petite femme, je saurai bien tout découvrir, sans qu'elle s'aperçoive de rien !

Pendant une longue commission donnée à la bonne modèle, le jeune mari, fort de son droit, de sa rigide intention et armé des instruments nécessaires, défait adroitement les charnières un peu fatiguées d'une vieille malle, où la bonne mettait ses affaires les plus précieuses et l'ouvrit.

Il recula d'horreur à la vue de sa découverte. Non seulement, il trouvait la pièce de dentelle que sa femme avait inutilement cherchée, mais encore il trouvait d'autres objets de lingerie, de mercerie.

— Est-ce à toi tout cela ? demanda-t-il à sa jeune femme qui pleurait d'épouvante.

— Je n'en sais rien ! répondit la pauvre petite en sanglotant.

— Ah ! la misérable ! je vais la faire arrêter.

— Oh ! non, mon ami, je t'en prie !... J'ai peur de ces émotions-là.

— Que faire ?

— Trouvez un prétexte pour la congédier sans scandale.

— Oui, mais du moins, je reprends mon bien !

Et retirant la pièce de valenciennes sans toutefois retirer autre chose, car il n'était pas certain de son droit de propriété sur des objets qui avaient pu être volés ailleurs, Louis, triomphant, remplaça les charnières enlevées, et tout frissonnants les deux jeunes époux prirent prétexte de cette peur pour se retirer, s'enfermer plus tôt ce soir-là dans leur chambre, s'imaginant entendre pendant la nuit, des pas de voleur dans l'appartement.

Au moins ils avaient trouvé le prétexte. Une lettre les appelait subitement en province ; ils partaient le jour même ; ils n'avaient que le temps de faire les paquets ; ils seraient six mois absents ; ils ne pouvaient emmener leur excellente bonne qui se placerait plus avantageusement, d'ailleurs, avec son talent, sa probité, etc.

On lui paya un mois de plus ; on lui donna un certificat admirable, attestant sa vertu ; on pleura de la voir partir, tout de suite ; on la fit pleurer, bien qu'elle fut plus abasourdie que convaincue de la nécessité de son départ, et, quand on entendit rouler le fiacre qui emportait la criminelle vers de nouvelles dupes, avec la garantie de ses jeunes maîtres, les deux époux ravis s'empressèrent dans un nouveau ravissement.

— Sauvés ! sauvés ! Il n'y avait plus de voleuse chez eux !

On alla dîner au restaurant, en cabinet particulier ; on avait raconté aux parents l'énergie et la décision promptes de ce coup d'Etat. On prendrait une petite bonne ne sachant rien, qu'on dresserait, qu'on irait chercher dans un couvent spécial où l'on n'enseigne aux cuisinières que le repassage et la marque du linge ! Le lendemain même on eût cette perle qui laissa brûler le diner. Mais on la voulait ainsi innocente.

Dans cette même journée du lendemain, avant la découverte du diner brûlé, Françoise en fit une qui fut cause d'une brûlure plus atroce.

Le mari travaillait à ce fameux drame qui ne fut jamais joué, mais qui reste son chef-d'œuvre, quand il entendit un cri ; il s'élança hors de son cabinet et vit sa femme venir à lui, toute pâle, agitant deux pièces de dentelle.

— Qu'y a-t-il donc ?

— Oh ! mon ami, j'ai retrouvé ma valenciennes.

— Je le sais bien.

— Non, non, tu ne sais pas ! La mienne était dans mon armoire ; j'avais mal cherché ; mais je n'ai jamais eu qu'une pièce, et maintenant j'en ai deux...

— Quoi ! ce que j'ai trouvé dans la malle ?

— C'était à elle, ce n'était pas à moi.

— Dis que c'était le produit d'un autre vol !

— Mais puisqu'elle ne m'avait pas volée.

— Elle en a volé d'autres.

— Qu'en sais-tu ?

— C'est pièces de mercerie, en quantité ?

— Maman m'a raconté que cette pauvre fille avait été établie mercière dans son pays. Elle a fait de mauvaises affaires. Il est probable qu'en se plaçant elle a emporté ce qui lui restait de marchandises.

— Mais alors, si elle ne t'a rien pris...

— C'est nous, mon ami, s'écria Françoise en pleurant et en mettant les bras autour du cou de son mari. C'est nous qui l'avons volée !

Depuis, ils ont ri de l'aventure ; mais dans le premier moment, ils ont eu bien des remords.

Louis se mit à la recherche de la bonne et ne la retrouva pas ; on présuma qu'elle était entrée au service d'étrangers et qu'elle avait quitté Paris.

Fort heureusement, en y regardant de plus près, Françoise finit par découvrir que

la dentelle volée à la cuisinière était fautive, et d'un prix médiocre, elle en fit plus tard la garniture d'un jupon, tenant une indemnité et des excuses à la disposition de l'honnête fille calomniée.

Quant à la cuisinière venue du couvent, elle inaugura une série de souillures inutiles qui fut lente à s'interrompre. Elle ne vola rien, la pauvre fille ; ce fut elle qui fut volée ; un valet de chambre du voisinage lui déroba son capital, et elle sortit de sa place le cœur gros et le ventre grossissant.

Le couvent l'a reprise comme fille repentie.

LOUIS ULBACH.

Train de plaisir pour Paris.

CHEMINS DE FER NORD BELGES

Nous rappelons qu'à l'occasion de la fête nationale qui aura lieu à Paris le mercredi 14 juillet prochain, il sera délivré, au départ de Liège, Huy, Namur, Charleroi et Mons, des billets de 2^{me} et 3^{me} classe, avec réduction de 50 p. c., aux conditions ci-après :

Ces billets sont valables : A l'aller, le samedi 10 juillet, au train-omnibus partant de Liège à 3 h. 43 et de Mons à 7 h. 35 du soir.

Au retour, vers Mons, par un train spécial, qui partira de Paris le vendredi 16 juillet, à 11 h. 5 du matin, et arrivera à Mons à 7 h. 45 du soir ; vers Charleroi, le même jour, 16, par le train ordinaire quittant Paris à 12 h. 45 de relevée et arrivant à Charleroi à 9 h. 39 du soir.

Les voyageurs pour Namur, Huy et Liège continueront de Charleroi par le train arrivant à Liège à 1 h. 21 du matin.

Les billets aller et retour à prix réduits ne donneront droit à aucun enregistrement de bagages.

La distribution des billets de trains de plaisir se terminera demain samedi, à midi.

Villégiature. --- Hôtel de l'Ourthe à Durbuy.

Belle situation au bord de la rivière. Promenades pittoresques. Pension, 3 fr. 50 par jour.

Monsieur PAPPY, hôtelier, place du Théâtre, à Liège, a l'honneur d'inviter sa nombreuse clientèle et qu'à partir du 1^{er} juillet son établissement sera transféré rue Haute-Sauvenière, 2, et prendra le nom d'Hôtel des Deux Fontaines. On y trouvera tout le confortable désirable. Restaurant à prix fixe et à la carte. Table d'hôte à 1 heure. Téléphone, sonnerie électrique. Chambres pour voyageurs et familles.

SPECIALITÉ :

MALADIES DE LA PEAU et Maladies syphilitiques

Docteur DU VIVIER

Liège, 12, rue d'Archis, 12, Liège

CONSULTATIONS DE MIDI à 2 Heures

Crèmerie de la Sauvenière

BOULEVARD DE LA SAUVENIÈRE

et place St-Jean, 26.

Etablissement de premier ordre situé au Centre de la Ville, près le Théâtre Royal.

Tous les soirs, à 8 heures,

Concert de Symphonie

Direction V. DALOZE.

Eclairage à la lumière électrique.

Grands Salons

Pour Sociétés, Noces et Banquets.

JEUX D'ENFANTS.

GRAND DÉBIT DE LAIT

Saison extra — Bock Grüber

Liqueurs et limonades de 1^{er} choix.

Maison Joseph Thirion, mécanicien

Délegue de la Ville à l'Exposition de Paris

3, Place Saint-Denis, 3, à Liège.

Machines à coudre de tous systèmes. Véritables

FRISTER ET ROSMAN, garantie 5 ans. Apprentissage

gratuit. Atelier de réparations pièces de rechange.

Fil, soie, aiguilles, huile et accessoires.

Lelecteurs ! si vous voulez acheter un parapluie

de bonnes conditions, c'est-à-dire élégant,

solide et bon marché, et à la Grande Maison de

Parapluies, 48, rue Léopold, qu'il faut vous adresser,

la maison s'occupe aussi du recouvrement et de

la réparation. La plus grande complaisance est

recommandée aux employés mêmes à l'égard des

personnes qui ne désirent que se renseigner.

Si le goudron, sous toutes ses formes, si les pâtes

et sirops de toute espèce ne vous ont pas guéri de

vos rhumes, catarrhes, bronchites ou d'autres

de la respiration, les pilules de Dr. Mignard, de

Paris, non-seulement vous soulageront, mais vous

guériront en peu de temps. On les trouve à la phar-

macie de la Croix Rouge, de L. BURGERS, Pont d'He,

16, qui les expédie partout franco contre 15 timbres

de 10 centimes.

RASSENFOSSE-BROUET

26, rue Vinave-d'He, 26.

Plateaux, berceaux pour asperges, fraisières nou-

veau modèle. Prix exceptionnels de bon marché.

MIGRAINE

Les granules de Dr. J. BURGERS

constituent le remède souve-

rain des affections qui affligent

la femme à certaines époques :

Migraine, Coliques, Maux de reins, Retards, Suppres-

sions, etc., 5 fr. le fl. Seul dépôt à Liège, Ph. de la Croix

Rouge de L. BURGERS, 16, Pont-d'He.

Envoi franco contre timbre-poste.

Liège. — Imp. Émile Pierre et frère.

